



Changement de sol - Locataires

Par **pommepoire**, le **23/05/2019** à **22:04**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 4 ans d'un appartement et je rencontre un petit soucis. Je vous explique.

Sauf dans la cuisine et la salle de bain évidemment, tout le sol est en parquet (de très faible qualité soit dit en passant).

Celui-ci s'abîme de plus en plus par rapport à notre arrivé dans le logement, certains coins de lattes dépassent légèrement, mais assez pour faire mal lorsque l'on est pieds-nus ! Je me suis déjà fait mal moi-même mais ça aurait pu être mes enfants ! Ce parquet se raye ultra facilement et à peine un petit objet de tomber qu'il y a une marque.

Je suis une personne vraiment très soigneuse et maniaque (--) donc ce n'est pas faute de faire attention au sol mais avec deux enfants en bas âge il est difficile de les faire marcher sur les mains...

Je ne vis pas convenablement et cela commence vraiment à m'agacer de ne pas être à l'aise chez moi et d'être toujours derrière mes enfants par peur d'abîmer le sol !

Le séjour étant une pièce avec un fort passage, le parquet choisi n'est vraiment pas adapté ! Pour des chambres oui mais pas pour une pièce comme celle-ci non... L'idéal aurait été, au moins, de carreler le séjour et le couloir.

J'en viens à mon questionnement...

D'un côté, je n'ose pas en parler au propriétaire par peur que cela me retombe dessus et qu'il y fasse davantage attention à mon éventuel départ (peut être moins que si je ne lui en aurais pas parlé). Mais de l'autre, payer un loyer aussi élevé que le mien pour avoir un sol de mauvaise qualité et devoir regarder à tous ses faits et gestes, de ne pas pouvoir tout simplement vivre librement ça commence clairement à me prendre la tête pour rester polie. Inutile de vous préciser que lors de l'état des lieux, je n'ai pas épié la qualité du parquet... et maintenant j'ai peur que cela me retombe dessus financièrement, à mon départ.

Avec mon conjoint, nous ne souhaitons pas non plus changer le sol à nos frais (d'ailleurs je ne crois même pas qu'on a le droit...).

Bref.

Qu'en pensez-vous ? Que faire ? Que me conseillez-vous ?

Bonne soirée.